

Randonnée autour de Zermatt

du lundi 20 octobre au samedi 25 octobre 2025

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau : Moyen T2
Avec accord : Oui	En étoile
Effectif maximum : 8	Gîte d'étape

Niveau et esprit

Toujours un grand bonheur de randonner autour de Zermatt en automne.

Cette station Suisse perchée à 1600 m nous offre de splendides balades en altitude. Ici on ne se déplace qu'en voiture électrique. Nous formerons un groupe de huit personnes dans la bonne humeur. Une bonne forme physique est demandée ainsi qu'une aptitude à la haute montagne. Nous sommes hébergés dans un chalet à deux étages.

Nous pourrions admirer les mélèzes de couleur vieil or et parés de neige précoce. En fonction des conditions météorologiques, de terrain et de la forme du groupe, depuis notre chalet, nous ferons une randonnée différente chaque jour.

Les dénivelées pourront aller de 900m à 1000m négative ou positive avec un rythme de montée de 250m/heure à 300m/heure. Nous préparerons et prendrons chaque jour nos petits déjeuners et dîners en commun. Possibilité de dîner au restaurant, mais la restauration à Zermatt reste très cher.

Programme

Lundi

A notre arrivée à l'auberge, dépose de nos affaires et visite de Zermatt. Achat de nos courses alimentaires pour la semaine. 2 heures de marche.

Mardi

Pour cette journée, une mise en jambes pour la semaine est nécessaire. Au départ de notre auberge, nous longerons la rivière Triftbach jusqu'à la cabane du Trift.

En fonction du terrain, montée en direction de la cabane Rothornhütte jusqu'à une altitude de 2600m. Nous aurons pour cette journée 900 m de dénivelées positive et négative.

5h de marche. Nous ne manquerons pas une pause à la cabane du Trift.

Mercredi

Nous prendrons le train de Zermatt à Randa. Par le sentier de l'Europe nous passerons sur le pont suspendu Charles Kuonen d'une longueur de 500m inauguré en 2017.

Nous aurons pour cette journée 950m de dénivelées positive et négative avec une distance d'une dizaine de kilomètres. 5h de marche pour cette journée.

Jeudi

Nous avons de l'entraînement pour débiter cette journée. De bon matin, nous prendrons la direction de la cabane de Schönbielhütte. Nous longerons le glacier Zmuttgletscher. Nous aurons pour cette journée 900m de dénivelées positive et négative avec 18km de distance. 7h de marche avec les pauses. Vue sur le Matterhorn et la cuirasse de glace de la dent d'Hérens. Une merveille. Un chocolat chaud nous attendra au hameau Zmutt, après cette super descente.

Vendredi

Nous monterons par le train jusqu'à Riffelalp. Pour cette journée, nous approcherons par sentier sécurisé le glacier Gornergletscher et irons jusqu'au Gornergrat. Descente par le train jusqu'à Zermatt. Nous aurons 900m de dénivelées positive et négative. 5 à 6h de marche.

Samedi

Pour cette matinée, montée tranquille sur les hauteurs de Zermatt. 2h de marche. Retour sur Paris dans l'après-midi.

Organisation et équipement

Équipement habituel du randonneur en montagne (anorak, polaire, gants, bonnet), chaussures de randonnée adaptées à vos pieds et bonnes chaussettes. Les bâtons sont fortement recommandés. Possibilité de neige précoce fin octobre.

Chaque jour nous préparerons en commun nos petits déjeuners et dîners. Les participants qui ont du talent pour les spécialités culinaires sont les bienvenus.

Participation aux frais

360 euros comprenant l'hébergement (sans les petits déjeuners, pique-niques et dîners), l'hébergement et une partie du transport de l'encadrant, les frais administratifs du club.

Ne comprend pas le transport Paris Zermatt A/R. Prévoir 70 à 80 euros pour les transports sur place.

Transport

Trains conseillés (site SNCF) :

ALLER le lundi 20 octobre gare de Paris gare de Lyon---gare de Lausanne, départ 7h55 arrivée 11h40, puis Lausanne---Zermatt départ 12h14 arrivée 15h17.

RETOUR le samedi 25 octobre gare de Zermatt---gare de Lausanne, départ 13h06 arrivée 16h12, puis Lausanne---Paris départ 16h19 arrivée Paris gare de Lyon 20h04.

Surveiller d'autres sites (interrail/eurail, trainline, omio) qui peuvent proposer des voyages moins chers.

Je vous donne rendez-vous en gare de Lyon devant le quai de départ du train à 7h 25 ou en gare de Lausanne.

Si vous arrivez à Zermatt avec d'autres horaires, merci d'en informer l'encadrant pour l'organisation.

Hébergement et repas

L'hébergement est un chalet à trois étages avec chambres de deux lits individuels, sans les repas. Nous partagerons nos victuailles (dîners et petits déjeuners).

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant :

<https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 25 avril** selon les [règles de priorité](#) du club. Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de](#)

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 Paris – Courrier : 5 rue Campagne Première 75014 Paris

APE : 93.12Z — SIRET : 784 354 482 00050 — RNA : W751099740

www.clubalpin-idf.com

+33 (0)1 42 18 20 00

remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.